

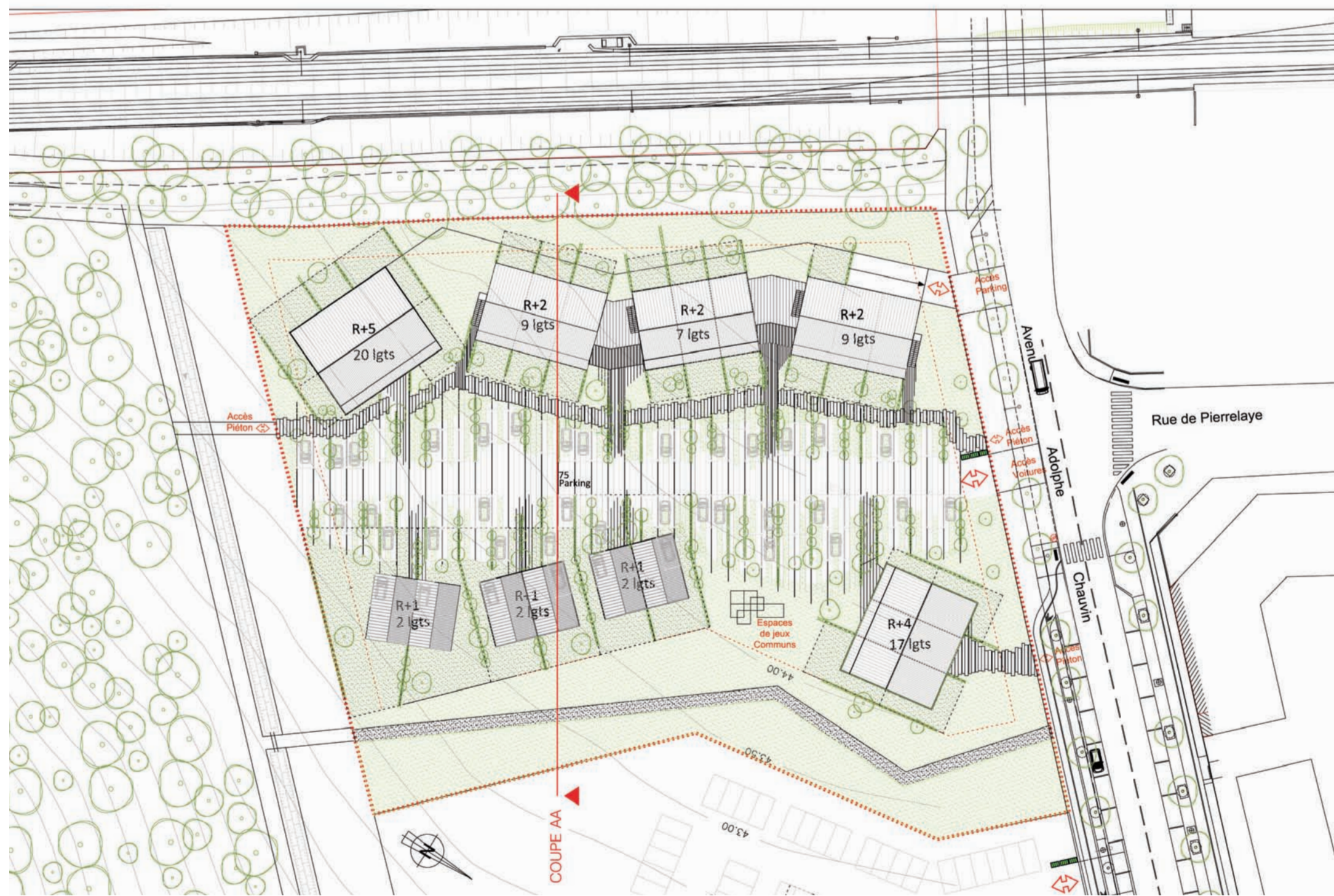
# PRÉSENTATION LIESSE II / Lot 1 - Projet 2

## LE PROJET ET SON CONTEXTE

Pour ce nouveau quartier d'habitation, nous proposons de faire rentrer la lisière du bois de la Samaritaine au centre du projet, en offrant aux résidents un parc arboré, autour duquel il fait bon vivre. La nature envahit et s'insinue dans l'espace central, créant un parking paysager.

Des cheminements piétons, sécurisés, permettent l'accès aux logements. Ces promenades traversent l'espace central arboré de part en part et sont ponctuées par des espaces de détente, de rencontre et de jeux.

Les bâtiments sont implantés et organisés de manière à suivre la pente douce du terrain. Ils sont disposés dans des directions différentes, créant une liberté de composition. Cette implantation permet d'ouvrir des perspectives sur le paysage et éviter ainsi la frontalité des vis-à-vis entre les bâtiments. Ce dispositif offre par ailleurs aux logements, des vues et des expositions différentes, en respectant la plus grande intimité pour tous. Cette grande variété des orientations élargit et enrichit la palette de choix entre les différents appartements et maisons de la résidence.



DEPUIS LES LOGGIAS, ADMIRER LA VUE SUR LE PAYSAGE

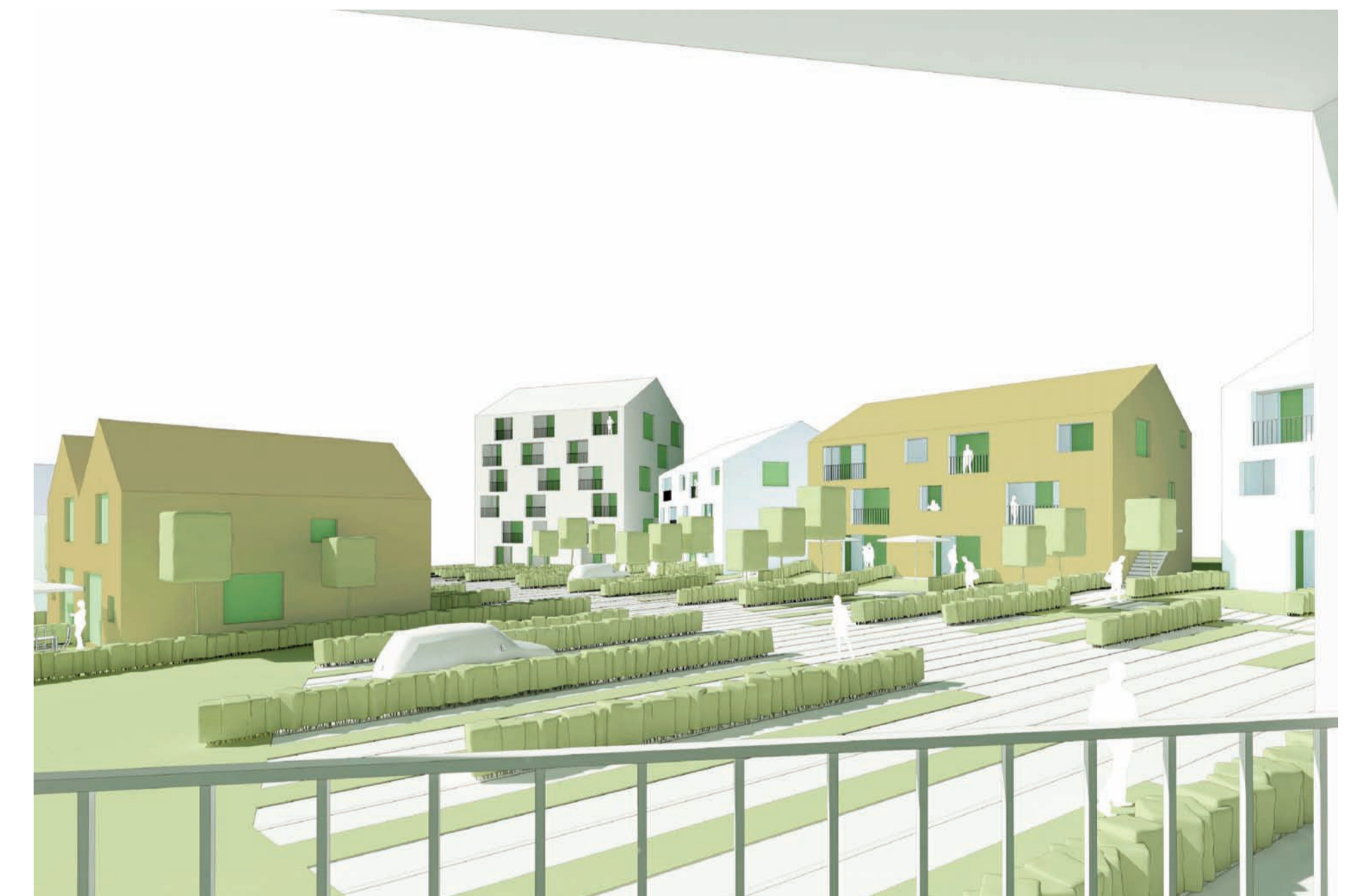
## TROIS « MANIÈRES » D'HABITER SONT PROPOSÉES DANS CE CADRE VERDOYANT :

- Des maisons individuelles sont implantées en bord de promenade, avec un grand jardin et deux emplacements véhicule, dont un intégré au volume de la maison. Le cadre de vie est « bucolique », noyé dans l'espace paysager.
- Des logements superposés en « maisonnées », forment la lisière haute du site. Ils s'ouvrent à l'Est vers le grand paysage, pour les pièces de jour, agrémentées de jardins privés à rez de chaussée et des grandes loggias en étage.
- Des logements collectifs sont distribués dans deux plots, un plot à la lisière du bois et un plot, plus urbain, orienté vers le quartier existant. Dans ces bâtiments, les appartements s'ouvrent sur de multiples orientations et profitent d'une vue panoramique sur l'horizon.

L'esprit du projet, c'est une architecture simple et confortable, construite et enveloppée par une « mono matière ». La forme s'apparente à une maison avec son toit. Cette proposition se décline à l'échelle de la maison individuelle avec une toiture à deux pentes, sur les logements dits intermédiaires, que nous appelons « les maisonnées », et sur les bâtiments collectifs où les combles permettent d'intégrer tous les éléments techniques.

## LE CADRE DE VIE

Le cadre de vie des habitants de ce futur quartier est un cadre paysager. Pour apprécier pleinement les qualités du site, la pente du terrain, la proximité du bois, le projet prévoit de larges « loggias » pour tous les logements, en creux dans la façade. Ce dispositif « en loggia » permet de garantir une intimité au logement, tout en offrant un véritable espace extérieur protégé « à vivre et à regarder » selon les saisons. Un parking souterrain complète l'offre de stationnement et permet un accès direct depuis les sous sols vers les logements.



DEPUIS L'AVENUE ADOLPHE CHAUVIN



A L'INTÉRIEUR DE L'ÎLOT